**Chapitre 12 : La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?**

**Vérification des connaissances**

**Exercice 1** : Pour chaque exemple, cochez la case correspondante.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Moteur / frein au changement ? | Conflit autour du travail / nouvelles revendications ? |
| Mai 68 : les ouvriers obtiennent des conditions de travail plus favorables et des salaires plus élevés. |  |  |
| Manifestations contre la loi proposant le « Mariage pour tous » en 2013. |  |  |
| Mai 1936 : les salariés obtiennent des augmentations de travail et de meilleurs salaires suite à des grèves. |  |  |
| Manifestations en Pologne en 2016 contre une loi restreignant le droit à l’avortement. |  |  |
| Manifestations de salariés et d’étudiants contre la loi « Travail » en 2016. |  |  |
| Occupation de terrains en 2014 contre le projet d’aéroport à Notre-Dame des Landes. |  |  |
| Manifestations des Noirs Américains pour protester contre la violence policière. |  |  |
| « Happening » de Greenpeace qui déploie une banderole contre Marine Le Pen sur la tour Eiffel. |  |  |
| Manifestation du « Troisième tour social » le lendemain de l’élection d’Emmanuel Macron. |  |  |
| Manifestations d’enseignants pour obtenir plus de moyens dans les ZEP en 2016. |  |  |

**Exercice 2** : Vrai ou faux ?

- Le conflit social n’est pas une forme de socialisation.

- Les conflits sociaux se sont institutionnalisés avec l’émergence des syndicats.

- Le conflit ne peut être que le signe d’une désintégration du social.

- Marx considère que les conflits sociaux sont nécessaires aux changements sociaux.

- Les conflits sociaux autour du travail ont disparu.

- Les modes d’action des acteurs sociaux se sont diversifiés.

- L’un des objectifs des actions collectives est d’intéresser les médias afin de peser sur les politiques.

- De rares conflits sociaux sont un bon signe de cohésion sociale.

- Durkheim analyse l’excès de conflits sociaux comme une pathologie.

- La grève n’est qu’une modalité possible d’actions parmi d’autres.

**Etude de documents**

**Document 1 : Les mouvements de défense des droits des homosexuels**

Laure et Lise, 9 et 11 ans, ont juridiquement deux mamans. Le tribunal de Lille a accordé jeudi à deux femmes « l’adoption plénière » de deux enfants. « Il s’agit ici du premier cas d’adoption de l’enfant du conjoint dans une famille homoparentale », a précisé l’association des parents gays et lesbiens (APGL). […] « Cette décision a énormément d’impact sur plein d’autres décisions de nos adhérents. Beaucoup de nos adhérents se sont mariés et sont en cours de demandes de cette requête », a réagi [le] responsable médias de l’APGL.

« A partir du moment où les couples homosexuels remplissent les conditions de la loi, c’est-à-dire être marié et rapporter la preuve qu’on a élevé l’enfant dans un cadre filial même si on n’est pas le parent, l’adoption va être prononcée, comme pour les couples hétérosexuels, détaille Me Caroline Mecary. Ce n’est pas automatique, c’est à un tribunal de décider, mais comme pour les adoptions des hétérosexuels. »

Dans un mail envoyé aux adhérents de l’association. Caroline et Pascale concluent : « Nous espérons que le chemin ne sera pas trop long pour que l’égalité soit complète pour toutes les familles. »

Julie Saulnier, « Famille homoparentale : un premier cas d’adoption d’enfants de conjoint », 21 octobre 2013

1. Quels sont les signes de l’influence des mouvements de défense des droits des homosexuels sur les nouvelles régulations juridiques ?
2. Toutes les revendications de ces mouvements sont-elles satisfaites ? Le conflit social est-il donc éteint ?

**Document 2 : Taux de syndicalisation des salariés en France depuis 1960**

Source : OCDE, 2016

1. Faites une phrase significative avec les données entourées.
2. Comment a évolué le taux de syndicalisation en France depuis 1960 ?
3. Comment peut-on expliquer ce recul ?

**Document 3 : Un militant lors de Mai 68**

Maurice participera activement à Mai 68. Avec son porte-voix – aujourd’hui entreposé comme un trophée au-dessus de son armoire – il harangue ses collègues à la cantine. Il participe aux réunions du matin, aux manifs l’après-midi. « Ce qui me passionnait, c’est qu’il n’y avait plus de frontières. On pouvait discuter entre ingénieurs, ouvriers, assistants… » éclaire-t-il. Avant de prendre de la hauteur : « Nous étions utopistes, mais nous avons quand même fait bouger les choses. » A cette époque, Maurice monte aussi une union locale dans le 15e arrondissement de Paris. Son activisme est débordant. […] Vient enfin le temps de la retraite. Un temps que Maurice mettra au profit de son engagement syndical. Depuis l’union locale de Choisy-le-Roi, il tisse de nombreux liens avec les associations et participe à des animations (comités de quartier, journée des solidarités…).

Source : « Maurice, militant depuis 1950… », site CFDT, consulté en octobre 2014

1. Quel est le rôle des conflits de Mai 68 pour Maurice ?
2. Montrez que Mai 68 peut être un exemple montrant le rôle des conflits sociaux dans la cohésion sociale.

**Document 4 : Le mouvement des « black blocs »**

« Black blocs » : c’est à l’origine le bloc que les militants forment tactiquement. Ils sont apparus à Berlin-Ouest, dans les années 1980, en réaction aux évacuations de squats politiques. Partisans de la violence pour renverser le système capitaliste, ces anarchistes interviennent en marge des manifestations lors des grandes conférences internationales ou des manifestations avec des enjeux liés à des luttes contre les institutions. Ici, il s’agit du récit d’une manifestation, à Nantes, contre le projet d’aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Tantôt casseurs, tantôt clowns, tantôt drapés de la tenue uniformisée de l’altermondialiste baba cool d’usage dans la manifestation de samedi. Ils bombent, cassent, tirent sur les forces de l’ordre à la fronde ou au cocktail Molotov, puis se fondent dans la foule et changent de look… C’est la technique des « Black blocs », gens connus mais insaisissables. […] La frange la plus dure des casseurs était venue « exprès pour le combat contre les institutions », confirme le ministère de l’Intérieur. « J’en ai vu arriver avec leur caisse à outils », témoigne un manifestant gêné par la tournure des événements. Dans ces caisses en question (sacs ou chariots), des fusées, des burins, des massettes, des bombent de peinture, des billes de plomb… Dans leur sillage, se trouvaient des manifestations, souvent de Nantes et de la périphérie, très jeunes. Ils se sont lancés dans la bagarre et la casse, comme dans un jeu. « C’est génial, comme dans un film », lançait à son copain un gamin d’une quinzaine d’années.

Jean-François Marival, « N.-D.-des-Landes : Qui étaient les casseurs de la manifestation de Nantes ? », *Ouest*-France, 26 février 2014.

1. Qui sont les « black blocs » des manifestations contre l’aéroport de Notre-Dame des Landes ?
2. Que montre l’exemple des « black blocs » sur la pacification des conflits sociaux ?
3. Peut-on parler avec cet exemple de conflits sociaux comme pathologie de l’intégration sociale ?

**Document 5 : L’institutionnalisation du féminisme**

Dans les années 1970 et 1980 ont été créées, dans la plupart des pays occidentaux, des institutions gouvernementales et administratives en charge de politiques spécifiques à l’attention des femmes. […] Plusieurs éléments ont sans doute conduit les différents pays à institutionnaliser ces diverses revendications. En premier lieu, la libération des mœurs et la révolution sexuelle des années 1970, pour lesquelles les féministes sont parties prenantes, lient modernisation de la société et prise en compte de leurs préoccupations sur l’avortement – combat emblématique de cette période – avec leur demande d’autonomie. En deuxième lieu, on ne peut nier que, du point de vue des gouvernements, les atteintes à l’ordre publics pouvaient ainsi être canalisées par l’existence de structures se présentant comme des interlocutrices filtrant les revendications des groupes de femmes.

Trois catégories d’institutions en charge des politiques d’égalité des sexes [sont à distinguer]. Les structures administratives peuvent prendre la forme de services, commissions, groupes de travail… placés au sein d’un ministère ou secrétariat d’Etat spécifique dédié à la condition féminine ou à l’égalité des sexes, mais plus généralement elles sont intégrées au sein d’un ministère chargé des affaires sociales, de la santé, de la famille ou encore du travail. […] Deuxième catégorie, les structures consultatives [qui] rendent généralement des rapports présentant des propositions qui n’engagent pas le gouvernement mais qui se veulent le reflet d’une coopération avec la société civile. On retrouve ces structures au Royaume-Uni. Enfin, les instances de médiation existent principalement dans les pays nordiques : elles traitent des plaines de discrimination en raison du sexe même si elles n’ont pas de pouvoirs juridictionnels.

Sandrine Dauphin, *L’Etat et les droits des femmes, des institutions au service de l’égalité ?*, 2010

1. Quelles formes ont prises les institutions chargées des droits des femmes ?
2. Quelles sont les causes de l’institutionnalisation du mouvement féministe ?
3. Quel type d’institutionnalisation retrouve-t-on en France ?

**Document 6 : Quand le conflit transforme les individus**

« Un aspect est ainsi particulièrement marquant dans les grèves de la faim de sans-papiers : l’affirmation de soi comme sujet politique, la reconquête d’une identité publique, d’abord aux yeux des militants français présents sur les lieux de grève, et par extension aux yeux de la population française. […] Si peu de discours sont produits par les anciens grévistes de la faim sur l’aspect douloureux des grèves, les remarques des anciens grévistes abondent à l’inverse sur le statut qu’ils estimaient avoir reconquis du fait de la grève. Il faut se souvenir en effet de ce que suppose l’état de clandestin, privé d’existence publique, légale et reconnue, voire de nom (on pense, par exemple, aux demandeurs d’asile ayant effectué des demandes multiples de statut de réfugié sous des noms différents), pour comprendre comment cet aspect marque certaines phases des grèves de la faim : « Pendant tout ce temps-là, ils avaient une identité. Du jour où ils ont attaqué la grève de la faim, ils avaient plus peur, ils avaient leur nom, ça je l’ai super ressenti après 17 ans en clandestinité avec les faux papiers. T’arrêtes de te cacher, tu dis je suis là, je m’appelle comme ça. […] La fin a été la plus dure. Arrêter la grève, ça a été beaucoup plus dur que de faire la grève. C’était un truc hyper fort » (Entretien avec un gréviste de la faim de la double peine, 1992).

[…] Les grèves de la faim semblent ainsi avoir fonctionné comme des lieux de socialisation des protestataires. […] Beaucoup de sans-papiers ont réalisé leur apprentissage politique sur des lieux de la grève de la faim et ont continué ensuite à militer, soit au sein de l’ASTI (Association de soutien aux travailleurs immigrés), soit au sein d’organisations « communautaires ». Les grèves de la faim sont ainsi, pour beaucoup de grévistes, le lieu d’une modification de leur image et de leur identité. Lors de la grève de la faim contre la double peine, des grévistes se sont retrouvés auréolés d’une autorité morale qui constituait le symétrique parfait de leur statut antérieur de délinquants, vendeurs de drogues, « braqueurs », voire proxénètes. Beaucoup de grèves liées à la double peine ont consisté en une redéfinition de l’image publique de ces expulsables, passant du statut de suspects à celui de victimes, montrant leur capacité à user d’un répertoire non violent, alors mêmes qu’ils étaient accusés de violences, ou considérés comme susceptibles d’y avoir recours. »

Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, 1998

1. Quel est le mode d’action utilisé dans ce texte pour protester ?
2. Quel est ici le rôle du conflit social pour les individus ?

**Document 7 : les émeutes de 2005**

« Cela étant, dans le discours de plus de la moitié des émeutiers rencontrés, en particulier ceux qui sont sortis du système scolaire, qui se trouvent sans travail et souvent dans la petite délinquance de survie comme le petit trafic de cannabis, une deuxième caractéristique apparaît derrière la vengeance contre la police, c’est l’agressivité et le ressentiment manifestés à l’égard d’une autre institution nationale : l’école. Ceci contribue à expliquer l’autre caractéristique des émeutes de novembre 2005 (après leur extension géographique), à savoir le nombre inédit de bâtiments scolaires visés par les émeutiers.

« J’habite dans un quartier pourri, sale, dégradé et à l’écart du centre ville. Bref, là, c’est la galère, il n’y a pas de taf [travail], c’est la merde. […] À l’école, les cours étaient des leçons dictées mot à mot par le prof. On dirait qu’on était des robots, on ne devait pas parler, ni intervenir sinon on se faisait punir directement. En plus, dès qu’on ne comprenait pas une chose, le prof s’en foutait, il disait qu’il fallait lire le livre et qu’après on comprendrait. Alors à quoi ça sert de venir en classe ? […] Donc moi, j’ai redoublé deux fois en troisième, j’étais pas très bon, les cours étaient pourris et les profs aussi. Ah ouais, je veux rajouter une chose, c’est les conseillers d’orientation, eux, c’est des gros bâtards, ils ne savent même pas te conseiller, ils s’en foutent de ta gueule. Après, ils m’ont proposé un BEP en plasturgie mais je n’ai pas voulu car c’était un vieux truc. Donc, après j’ai mal tourné […].

Quand je vois des amis et mon grand frère qui sont diplômés avec des Bac +5 et qui travaillent dans des supermarchés comme agent de sécurité, c’est quoi ce truc de fou ?! Je comprends rien. Ils ont fait des études, ils se sont pris la tête, et après ils terminent [comme ça], c’est pas juste. Donc, tu vois que l’école ça apporte que la galère au final. Lors des émeutes, j’ai voulu participé grave [fortement] car ces bâtards de la société s’en foutent de nous, ils sont payés des barres et des barres et ils font même pas leurs tafs de soutien aux élèves en difficulté. Donc, je te dis la vérité, j’ai brûlé des voitures près du lycée pour leur montrer qu’on existe et qu’on ne va pas se laisser niquer comme des putes. On va leur faire peur comme ça, ils vont changer leur comportement et vont nous respecter. […] On a rien à perdre vu qu’ils ont baisé nos vies. Tu vois, je suis obligé de vendre du Shit pour aider mes parents, sinon qui va m’embaucher sans diplômes ? […] Tu sais quand l’école va marcher ? C’est quand ça sera des mecs des quartiers qui vont enseigner, parce qu’ils connaissent la merde dans laquelle on est. Putain, ils savent pas qu’on doit faire des putains d’efforts. On n’a pas papa et maman qui nous aident quand on rentre à la maison pour nos devoirs. La plupart des mecs, leurs parents, les pauvres, ils savent même pas lire et écrire. Alors si à l’école, ils ne prennent pas le temps de nous expliquer, ça sert à rien. C’est foutu d’avance. (S…, 20 ans, sans travail, petit dealer de cannabis).

Laurent Mucchielli et Abderrahim Aït-Omar, *« Les émeutes de l’automne 2005 dans les banlieues françaises du point de vue des émeutiers »*, 2007

1. Expliquez à l'aide de termes sociologiques pourquoi les bâtiments scolaires ont été particulièrement visés par les émeutiers en 2005.
2. Montrez que le conflit est ici le signe d’une pathologie sociale.

**Tâche finale**

Préparez cette EC1 en remplissant le tableau suivantavec trois exemples que vous choisissez

Sujet : « Illustrez par trois exemples la diversité des conflits sociaux » (Liban, 2013).

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Exemple | Date | Acteurs | Répertoire d’action | Objectif, finalité | Signe d’intégra-tion sociale ? | Moteur au changement ? |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |